



Déclaration des élu·e·scgt EDUC'ACTION à la CAPA de passage à la Hors-Classe 29 mai 2019

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPA,

Cette CAPA Promotion à la Hors Classe des Professeur-es de lycée professionnel se tient dans contexte social toujours très tendu.

À nouveau, l'ensemble des organisations syndicales de l'Éducation nationale appellent à la mobilisation le 9 mai 2019 et plus de 200.000 agent-es ont répondu présent-es partout en France pour la défense du service public et contre la réforme gouvernementale de la Fonction Publique qui a pour finalité d'accroître le recrutement de contractuel·les au détriment des emplois statutaires, d'engager des plans de départ de fonctionnaires et de supprimer des dizaines de milliers d'emplois, de privilégier une politique de rémunération au mérite, de vider de leurs compétences les instances de représentation des personnels.

Cette réforme présentée par le gouvernement comme une « *modernisation de la fonction publique* » n'a pour but avoué que de se débarrasser des fonctionnaires pour embaucher une main d'œuvre plus précaire, de sous-traiter une partie des missions au privé, ce qui aura pour effet de mettre en péril l'égalité de traitement des usagers sur l'ensemble du territoire.

La CGT revendique des créations d'emplois statutaires, la résorption de la précarité, l'égalité professionnelle, la revalorisation des salaires qui passe nécessairement par l'augmentation du point d'indice, l'abandon du jour de carence, la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers, des moyens budgétaires nécessaires à l'accomplissement des missions de service public.

Comment ne pas poursuivre cette déclaration par ce que le gouvernement appelle la transformation de la voie professionnelle ?

En lien avec CAP 2022 et la suppression de 120 000 postes, cette réforme est d'abord une réforme austéritaire avec d'importantes suppressions de postes à prévoir. En effet, elle implique une réduction drastique des heures de cours. Cette réduction des horaires, en EG comme en EP, va rendre les poursuites d'études en BTS encore plus difficiles, le tout sur fond de tri social et de sélection renforcée dans le supérieur. De plus, l'ensemble des programmes est revu à marche forcée et l'ouverture culturelle quasiment totalement évacuée. Dans le discours du ministre, la formation du·de la citoyen·ne se résume "*aux savoir-être, essentiels pour l'insertion professionnelle*". L'école, dont la finalité initiale est de former des citoyen·nes est bien transformée, mais en une école adaptée aux besoins du capitalisme. Les regroupements de filières entraînent également une réduction du nombre d'emplois. Le symbole de ces suppressions de postes se manifeste par le véritable plan social en Gestion Administration puisqu'il s'agit de 1000 départs en retraite non-remplacés, 500 précaires menacés et 1500 reconversions forcées.

En plus de cette volonté austéritaire, cette réforme n'a qu'un seul but idéologique : celui du développement de l'apprentissage. Dans la continuité des gouvernements précédents, le ministre veut toujours plus d'apprentissage et l'inscrit dans le marbre en l'imposant dans tous les lycées professionnels par le biais d'UFA. Mais l'apprentissage n'est pas plus efficace que la voie scolaire et, en moyenne, 1 apprenti·e sur 5 ne termine pas sa formation. Les lycées professionnels accueillent tout le monde alors que l'apprentissage discrimine : il nécessite la signature d'un contrat de travail beaucoup plus difficile à obtenir pour les filles, les jeunes issu·es des quartiers populaires. Et cette réalité conduit forcément au mixage des publics et la mixité des parcours qui entraîneront une dégradation des conditions

de travail avec un risque d'annualisation du temps de service des enseignant-es. Ainsi, à *terme*, c'est bien une remise en cause du statut des PLP qui est en jeu !

La voie professionnelle doit permettre à chaque élève d'obtenir un diplôme et non un niveau de compétences, diplôme permettant une insertion professionnelle choisie, ou une poursuite d'études réussie, et non un formatage aux cahiers des charges des entreprises.

Les collègues ont manifesté selon plusieurs modalités leur désaccord total avec cette réforme qui se fait contre leur avis dans chacune des formations départementales auxquelles ils-elles étaient convoqué-es. Contrairement aux discours des IEN et des chef.fes d'établissement qui tentent comme ils-elles peuvent de rassurer, de lever des inquiétudes ou des craintes, l'administration doit bien comprendre que les collègues ne se trompent pas et qu'ils-elles ont bien compris les enjeux de cette réforme qui vise la liquidation de la voie professionnelle sous statut scolaire.

Depuis le début de la mise en place de cette réforme, depuis les premières annonces du mois de mai 2018, la CGT Educ'Action n'a cessé de la contester sur le fond, elle s'est impliquée concrètement dans l'intersyndicale qui s'est opposée à cette réforme, elle a été à l'initiative des mobilisations dans la voie professionnelle, elle s'est prononcée clairement contre cette réforme et ses grilles horaires dès le Conseil Supérieur de l'Education du 10 octobre, et n'a jamais tergiversé pour annoncer son opposition ferme et claire à cette réforme.

Lorsqu'il évoquait pour l'une des premières fois son projet pour la voie professionnelle, le 28 mai 2018, JM Blanquer déclarait que « *Le lycée professionnel était un levier de réussite, un grand atout pour l'avenir du pays...Le dynamisme économique du pays dépend de sa capacité à former d'excellents professionnels* ». Quelques mois plus tard, au contraire, pour justifier ce que nous considérons comme un véritable saccage de la voie professionnelle sous statut scolaire, il déclarait « *Le lycée professionnel est celui qui coûte le plus cher, a le plus d'heures de cours et ce n'est pas synonyme de réussite. J'assume qu'il peut y avoir moins d'heures (de cours) mais mieux d'heures. Je sais que les professeurs de LP sont d'accord* »

La CGT Educ'Action Nantes s'indigne du mépris que le ministre affiche envers les centaines de milliers de salarié-es qui n'auraient pas réussi leur vie professionnelle, sans parler du mépris envers les enseignant-es de lycée professionnel. Elle tenait surtout, pour conclure sur ce point, à rappeler que non, les professeur-es de LP ne sont pas d'accord.

Ils-elles ne sont pas d'accord non plus avec la mise en place du PPCR. Nous profitons de cette CAPA de promotion à la Hors classe des PLP pour rappeler que les nouvelles modalités d'évaluation des enseignant-es conduit au découragement des collègues dont certain-es se sentent victimes de l'arbitraire le plus total avec des appréciations finales souvent perçues comme injustes et bien loin de la bienveillance dont font preuve les collègues auprès de leurs élèves.

La présente CAPA se réunit donc pour étudier la promotion à la Hors-classe des professeur-es de lycée professionnel et nul-le ne peut ignorer l'importance de l'accès à cette hors classe au regard de son impact sur le salaire et le calcul de la retraite. Nous souhaitons ainsi rappeler que dans l'Education, l'austérité se poursuit aussi avec le gel du point d'indice. Et ce n'est pas la mise en place du PPCR qui va compenser ce gel.

La CGT Educ'action tient à réaffirmer ses revendications pour une véritable revalorisation salariale garantissant l'égalité professionnelle par notre attachement à un système égalitaire d'avancement automatique sur 18 échelons, par une promotion déconnectée de l'évaluation professionnelle, par une grille indiciaire de rémunération compensant la perte du pouvoir d'achat depuis 2000 et reconnaissant nos qualifications.

Nous concluons par nos remerciements aux personnels du rectorat qui restent disponibles pour les personnels et leurs représentant.es et qui subissent également de plein fouet les restrictions budgétaires avec des suppressions de postes ainsi que la dégradation de leurs conditions de travail avec le dogme « faire toujours mieux et plus avec moins de moyens ».